



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 20 avril 2015

## Communiqué de presse

### LUTTE CONTRE L'ECONOMIE SOUTERRAINE

#### REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU GROUPE D'INTERVENTION REGIONAL (GIR) : BILAN D'ETAPE, PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord - Pas-de-Calais, a coprésidé avec Marie-Suzanne Le-Quéau, procureure générale près la Cour d'appel de Douai, la réunion du comité de pilotage du Groupe d'intervention régional (GIR) du Nord – Pas-de-Calais, ce vendredi 17 avril.

Le bilan de l'année écoulée a été présenté à cette occasion, ainsi que les objectifs et perspectives pour l'année 2015.

Pour l'année 2014, l'activité du GIR se traduit notamment par l'interpellation de plus de 330 personnes, la saisie de plus de 52 kilos de cannabis dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants ainsi que de nombreuses armes. L'action patrimoniale a par ailleurs permis la confiscation de nombreux véhicules, de valeurs bloquées sur comptes, la saisie de nombreux meubles et autres valeurs mobilières et immobilières pour une valeur totale de plus de 8 millions d'euros d'avoires criminels.

Pour cette année 2015, l'objectif général du GIR demeure la lutte contre l'économie souterraine, source de l'insécurité et des violences urbaines, particulièrement dans les cinq zones de sécurité prioritaire que comprend la région Nord – Pas-de-Calais. Dans ce contexte, la lutte contre les trafics, en particulier celui des stupéfiants, reste la priorité.

Parallèlement, le GIR poursuivra sa lutte contre la fraude. En effet, lutter contre les fraudes, qui participent à l'affaiblissement du tissu économique régional, c'est montrer la détermination de l'Etat à protéger tant ses citoyens que ses valeurs et son patrimoine économique.

Par ailleurs, la lutte contre les vols de métaux, les vols de véhicules, le trafic d'armes et les cambriolages sera poursuivie et intensifiée.

Enfin, le GIR participera activement à la lutte contre les filières d'immigration clandestines.

Dans ce cadre, le GIR continuera sa lutte contre ces formes de délinquance en accentuant les enquêtes patrimoniales et les saisies d'avoires criminels.

Depuis sa création en 2002, le GIR Nord – Pas-de-Calais a permis la neutralisation de près de 2 500 personnes, écrouées ou placées sous contrôle judiciaire, ainsi que la saisie de plus de 50 millions d'euros d'avoires.

Le GIR est placé sous la présidence conjointe du préfet de la région Nord – Pas-de-Calais et de la procureure générale près la cour d'appel de Douai. Il est rattaché à l'autorité fonctionnelle du directeur interrégional de la police judiciaire de Lille. Sa dimension interministérielle favorise l'action pluridisciplinaire et le décloisonnement entre administrations, ce qui correspond parfaitement à la logique développée dans le cadre des ZSP, désormais priorités affichées des autorités administratives et judiciaires.